

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 1 février 2010 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRESENTS: Maire Donald Badger
 Conseillers: #1 Lisa Merovitz,
 #2 Joann McBrine, #3 Julian Tuer, #4 Frank Simms
 #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que
 l'inspecteur municipal Charles Brunelle et la
 Directrice-générale Carrol Kralik.

ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL
4.	AFFAIRES DE LA REUNION PRECEDENTE
5.	VISITEURS
6.	URBANISME
6.1	- Rapport du comité consultatif d'urbanisme
6.2	- Demande à la CPTAQ pour l'aliénation des lots 199 & P200
6.3	- Avis de motion concernant la superficie minimale d'une résidence dans
6.4	le règlement de zonage -Résultat de la période d'enregistrement, règlement #264-2008-09-04
7.	RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
8.	CORRESPONDANCE
8.1	- Invitation Partenaires Brome-Missisquoi
8.2	- Invitation à participer à la conférence sur les collectivités durables organisée par la FCM
8.3	- Appel à la solidarité avec Haïti
8.4	- Carrières & sablières, remises aux municipalités
8.5	- Demande financière pour <Massey-Vanier Scholrship, Bursury Fund>
9.	ADMINISTRATION
9.1	- Résolution afin d'acheter un placement au montant de \$15,750 pour
9.2	fond parcs et terrains de jeux
9.3	- Amendement au calendrier 2010 pour les séances régulières du conseil - Avis aux résidents 2010
10.	INCENDIE
10.1	- Rapport pour le mois de janvier 2010
11.	VISITEURS
12.	VARIA
13.	COMPTES À PAYER

#018-0210

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseillère McBrine & résolu à
 l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit
 adopté tel qu'amendé.

#019-0210

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseiller Simms & résolu à
 l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion
 régulière du 11 janvier 2010 soit adopté tel que
 rédigé.

5.

VISITEURS

+/- 6 personnes assistaient.

6.

URBANISME

6.1

#020-0210

Rapport du comité consultatif d'urbanisme.

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Tuer et résolu à
l'unanimité QUE le rapport du comité consultatif
d'urbanisme soit approuvé tel que rédigé.

6.2

#021-0210

Demande d'aliénation des lots 199 & P200

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a reçu une
demande d'autorisation adressée à la CPTAQ de Me. Guy
Paradis mandataire pour la compagnie Westbolt Holdings
Ltd.;

ATTENDU QUE la compagnie Westbolt Holdings Ltd. est
propriétaire des lots 65, P66, 67, 69, P73, 76, P193,
197, 199, P200 rangs I & II du canton de Bolton dans
la municipalité de Bolton-Ouest ayant une superficie
totale de 141.59 hectares;

ATTENDU QUE la demande vise à permettre l'aliénation
des lots 199 & P200 ayant une superficie de 46,820.6
mètres carrés (4.68 hectares);

ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements
municipaux de la municipalité;

ATTENDU QUE le morcellement n'affecterait en rien le
potentiel agricole du terrain;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseillère Merovitz
appuyé par conseiller Simms
& résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-
Ouest recommande à la CPTAQ d'autoriser l'aliénation
des lots 199 & P200 ayant une superficie de 4.68
hectares et situés à l'est du chemin Bailey.

6.3

AVIS DE MOTION

a été donné par conseillère Merovitz qu'à une
réunion subséquente, un amendement au règlement de
zonage sera adopté concernant la superficie
maximale pour des résidences. Nous disposerons de
la lecture dudit règlement à l'adoption.

6.4

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
LE RÈGLEMENT #264-2008-09-04 ZONAGE

Tel qu'indiqué dans l'avis public daté du 20
janvier 2010, les personnes intéressées dans la
zone avaient jusqu'au 27 janvier 2010 pour
présenter une demande de participation à un
référendum.

Le règlement en question :

#264-2008-09-04 Zonage, afin de retirer l'usage
transport d'énergie et télécommunication de la

zone AF-3 et créer la zone AF-4 autorisant l'usage transport d'énergie et télécommunication.

Pour être valide, la demande doit être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient.

Signatures reçus : 0

Donc, le règlement #264-2008-09-04 Zonage a été approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné à Bolton-Ouest, ce 28^{ième} jour du mois de janvier 2010.

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière

7.

#022-0210

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$66.40 et celui pour l'inspecteur en voirie au montant de \$293.60.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

8.

CORRESPONDENCE

8.1

Partenaires Brome-Missisquoi organise une rencontre pour la réussite scolaire, le mercredi 17 février 2010, 17h à 21h au Bibliothèque à l'École Massey-Vanier.

8.2

La FCM organise une conférence sur les collectivités durables qui se déroulera à Ottawa du 10 au 12 février 2010.

8.3

#023-0210

Appel à la solidarité avec Haïti

CONSIDÉRANT que le 12 janvier 2010, un violent tremblement de terre de magnitude 7,3 sur l'échelle Richter a secoué Haïti, détruisant presque entièrement le pays, dont la capitale Port-au-Prince, et portant le compte de décès entre 100,000 et 200,000;

CONSIDÉRANT que la population d'Haïti a besoin, de toute urgence, d'eau potable, de nourriture, de services de santé et d'hygiène publique, de sécurité, de campements, etc.;

CONSIDÉRANT que ce pays était déjà un des plus pauvres au monde avec un taux de mortalité infantile le plus élevé du continent américain;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial que tous les pays développés apportent leur contribution et que l'aide soit acheminée rapidement au peuple haïtien afin de soutenir les efforts d'aide, à court terme, et de reconstruction, à moyen et long terme;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a annoncé, le 14 janvier dernier, la création du *Fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti* dans lequel il versera la même contribution, jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars, que celle versée par les citoyens canadiens à des organismes de bienfaisance enregistrés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller
Horne
appuyé par conseillère McBrine
et résolu à l'unanimité :

D'appuyer au nom de la municipalité de Bolton-Ouest, la population sinistrée en Haïti, d'affirmer notre solidarité face à ce peuple et d'encourager toutes les actions visant à lui venir en aide le plus rapidement possible.

D'appuyer les démarches des gouvernements du Canada et du Québec visant à apporter une aide immédiate et à long terme au peuple haïtien afin que ce dernier puisse se relever de cette crise et obtenir un soutien pour rebâtir leur pays.

D'accorder une aide financière au montant de \$500.00 à un organisme de bienfaisance enregistrée (la Croix-Rouge) afin d'accroître le *Fonds d'aide aux victimes du séisme en Haïti*.

De faire parvenir une copie de cette résolution à la MRC Brome-Missisquoi afin de réaliser un suivi de ce dossier.

8.4

La municipalité de Bolton-Ouest a reçu un chèque au montant de \$42,048.00 pour le régime des carrières et sablières pour la période du 1 janvier 2009 au 30 septembre 2009.

8.5

Le conseil municipal de Bolton-Ouest n'est pas intéressé à appuyer la demande de <M-V Scholarship, Bursary Fund>.

9.

ADMINISTRATION

9.1

#024-0210

Autorisation de débiter le compte bancaire #1001-330 au montant de \$15,750 afin d'acheter une dépôt à terme représentant les fonds pour des parcs et terrains de jeux

ATTENDU QU'un montant de \$15,750 a été reçu pour le fond des parcs et des terrains de jeux et a été déposé dans le compte bancaire #1001-330;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseillère
Merovitz

appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité d'AUTORISER le transfert de \$15,750 afin d'acheter une dépôt à terme au montant de \$15,750 pour le fond des parcs et des terrains de jeux.

9.2

La séance régulière du mois d'avril aura lieu le mardi 6 avril 2010 à 19h30.

9.3

L'avis aux résidents 2010 sera posté avec les comptes de taxes.

10.

INCENDIE

10.1

Il n'y avait pas d'interventions durant le mois de janvier 2010.

12.

VARIA

Les réunions d'atelier du conseil aura lieu si nécessaire.

13.

COMPTES A PAYER

Solde à la banque le 31.12.09	\$	65,742.16
Dépenses janvier 2010		70,747.08
Dépôts janvier 2010		79,062.04
Solde à la banque le 31.01.10	\$	74,057.12 +
GIC \$463,219.91 + GIC \$30,655.98 (fonds de parcs & terrain de jeux)		

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois de janvier/février 2010 au montant de \$60,372.91 (voir liste ci-jointe)

#025-0210

Paiement des comptes

Proposé par conseillère McBrine appuyé par conseillère Merovitz & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois de janvier/février 2010 au montant de \$60,372.91 soient payés.

Proposé par conseillère Merovitz que la réunion se termine à 21h00.

Adopté

Carrol Kralik
Directrice-générale

Donald Badger
Maire

PROCHAINE REUNION RÉGULIERE DU CONSEIL LUNDI
LE 1 MARS 2010 À 19H30.